
YEŞİM NAZLAR : Nous allons donc commencer l'enregistrement et je vais donc faire l'appel pour débiter.

Bonjour à tous, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel AFRALO sur les sujets brûlants, ce groupe de travail qui se réunit en ce lundi 11 juin à 16:00 UTC.

Du côté anglais, nous avons Dave Kissoondoyal, Tijani Ben Jemaa, Abdulkarim Oloyede, Yusif Amadu et Vernatius Ezeama. Nous n'avons personne du côté français pour l'instant. Et nous n'avons pas reçu d'excuses pour l'appel d'aujourd'hui.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Evin Erdoğan et moi-même, Yeşim.

Nos interprètes français pour l'appel d'aujourd'hui sont Isabelle et Jacques.

Et avant de commencer j'aimerais rappeler à tout le monde de ne pas oublier de donner son nom avant de parler, non seulement pour la transcription mais aussi pour les interprètes. Merci. N'oubliez pas non plus d'appuyer sur * 6 pour éteindre votre micro et * 7 pour pouvoir prendre la parole si vous êtes connecté par téléphone.

Donc maintenant, je vous redonne la parole. Dave, c'est à vous.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci beaucoup. Merci chers amis, merci au personnel, merci aux interprètes de participer à cet appel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Alors je passe au deuxième point de l'ordre du jour donc le plan de mise en œuvre. Donc selon la dernière réunion que nous avons eue, nous avons trois coprésidents, moi-même, Daniel et Abdulkarim et donc nous étions censés vous proposer un plan intérimaire, ce que nous avons fait. Et nous avons donc neuf plans d'action répartis en trois groupes : groupe A, groupe B et groupe C. Donc je suis avec le premier groupe. Daniel est le groupe 2 et Abdulkarim sera le dernier groupe. Malheureusement, Daniel n'est pas avec nous aujourd'hui, donc je vais déjà parler des deux premiers groupes et Abdulkarim s'occupera de la discussion du troisième groupe. Nous parlons donc de ce plan de mise en œuvre.

Alors en ce qui concerne le plan de mise en œuvre, voici comment cela va se passer. Il y aura définition, planification et mise en œuvre et ensuite, gestion. Je pense que vous allez pouvoir suivre. Je vous ai envoyé le plan par courriel, je l'ai envoyé à tout le monde. Donc n'hésitez pas à suivre sur ce que je vous ai envoyé. Je vais le présenter de manière assez succincte et ensuite, on parlera au sein du troisième point de votre feedback, de vos suggestions, de vos commentaires. Il y a peut-être des choses que vous souhaitez inclure à ce plan. Donc on en parlera à ce moment-là.

Donc neuf points qui représentent les thèmes brûlants. Nous avons donc le DNSSEC, mise en application en Afrique des nouveaux gTLD, les procédures ultérieures des nouveaux gTLD, le RGPD, la responsabilité et la transparence de l'ICANN, la diversité à l'ICANN, la gouvernance de l'internet et en dernier, le renforcement des capacités en ce qui concerne, donc, l'Afrique.

Comme je l'avais mentionné, nous allons parler de la planification et ensuite, les définitions. Nous allons également expliqué le raisonnement, le pourquoi de ce plan de mise en œuvre pour chaque point. Donc par exemple, pour le premier point, le plan de mise en œuvre pour la promotion du DNSSEC et sa mise en œuvre en Afrique au niveau des TLD : donc là-dessus, nous avons commencé par dire qu'il était important de sensibiliser au DNSSEC, de promouvoir sa mise en œuvre, de parler de l'importance du DNSSEC dans les registres ccTLD. Il nous faut coordonner nos efforts avec l'ICANN et donc avoir des séances avec l'ICANN pour travailler avec AFRALO, avec Pierre Dandjinou, qui est donc le vice-président des parties prenantes pour l'Afrique au niveau de l'ICANN, pour effectuer des campagnes de promotion du DNSSEC, pour vraiment mettre en place ce déploiement, donc l'organisation de formations pour les ccTLD et pour les gestionnaires de ccTLD.

Donc l'idée, c'est d'avoir des tournées, l'adoption du DNSSEC, l'équipe de l'ICANN DNSSEC. Donc AFRALO travaillera avec AfriNIC pour sensibiliser au DNSSEC avec des formations et en vue de l'adoption du DNSSEC. Ensuite, l'idée, c'est que les membres d'AFRALO puissent vraiment intégrer le DNSSEC.

Donc l'idée des webinaires, cela concernera les neuf points. Donc je vais les répéter. Pour chaque point, cela s'appliquera. Donc il y aura des webinaires pour les membres de l'AFRALO.

Ensuite, deuxième point, les nouveaux gTLD et les extensions géographiques. Alors là-dessus, nous avons décidé qu'il faut convaincre les membres d'AFRALO de rejoindre le groupe de travail sur les

nouveaux gTLD, donc que les membres AFRALO soient vraiment impliqués dans les noms géographiques et les nouveaux gTLD.

Ensuite, troisième point, les nouveaux gTLD et les procédures ultérieures. Donc là, nous avons des membres AFRALO qui ont rejoint le nouveau groupe de travail sur les procédures ultérieures, donc le PDP sur les procédures ultérieures. Et l'idée, c'est donc d'organiser des webinaires.

Ensuite, pour le RGPD, là-dessus aussi, il faut organiser un webinaire. Et donc là, c'est vraiment urgent. Et il faut s'en occuper lors des deux premières semaines de la réunion. Il y a des personnes clés qui ont suivi un petit peu tout ce qui se passe en matière de conformité au RGPD. Et il y aura donc une partie présentation et ensuite questions et réponses. Il y aura donc une évaluation à la fin du webinaire.

En ce qui concerne le RDS et le WHOIS, au début, le point de travail, c'était la promotion du RDS et de coordonner ceci avec l'ICANN et la GNSO, de demander aux membres d'AFRALO de rejoindre les groupes de travail. Mais le groupe de travail... Il faut discuter avec ce groupe de travail la mise en œuvre de ces sujets brûlants et trouver des recommandations pour guider un petit peu les coprésidents parce que le groupe a été suspendu, a été interrompu. Donc il faut entrer en contact avec les membres de ce groupe de travail pour parler avec eux de ce que nous pouvons faire pour mettre en œuvre ce point, ce sujet brûlant.

En ce qui concerne la responsabilité et la transparence de l'ICANN, il a été décidé d'avoir une réunion et des webinaires présidés par des experts du groupe de travail du CCWG. Nous avons également suggéré

que Cheryl Langdon-Orr puisse présenter le plan et le travail de l'équipe de révision de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN. Donc l'idée, c'est d'avoir également le feedback des membres.

Donc je vais maintenant laisser la parole à Abdulkarim. Il va parler de diversité à l'ICANN et des activités de gouvernance de l'internet et de renforcement des capacités. Donc Abdulkarim, vous avez la parole. Pouvez-vous nous expliquer, s'il vous plaît, le plan de mise en œuvre pour les derniers points ? Merci beaucoup.

Abdulkarim ? Allô ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Bonjour Dave. Je vous suggèrerais de continuer parce que je suis très occupé en ce moment, je suis sur la route. Donc c'est un petit peu difficile pour moi. Donc je vous suggère de poursuivre. Merci beaucoup.

DAVE KISSOONDOYAL : Donc en ce qui concerne la diversité, nous avons un plan pour l'ICANN, conduire un questionnaire sur la diversité auprès des membres d'AFRALO et avec les leaders régionaux également, pour toute la région Afrique. Nous avons besoin de demander à l'ICANN d'avoir une déclaration forte, par exemple pour avoir la parité entre les hommes et les femmes à l'ICANN et le même nombre d'hommes et de femmes qui travaillent au Conseil d'Administration par exemple. Donc la parité est importante pour nous. Nous voulons demander à l'ICANN de faire mieux à ce niveau et véritablement d'avoir une déclaration importante et forte à ce sujet. Donc c'est ce que nous demandons, que le Conseil d'Administration essaie d'atteindre la parité d'ici 2030, que toutes les

réunions des AC et des SO soient faites dans toutes les langues. Et nous devons écrire au président du NomCom pour demander que toutes les réunions du NomCom soient faites dans toutes les langues et pas exclusivement en anglais comme c'est le cas actuellement. Nous avons besoin d'interprètes pour NomCom selon nous, une interprétation, donc, dans les autres langues de l'ICANN, langues onusiennes. Nous avons besoin absolument de ce type de traduction à NomCom et nous devons faire des demandes en ce sens également aux présidents de autres AC et SO, que toutes les réunions soient interprétées dans toutes les langues qu'on interprète à l'ICANN.

Donc les questions d'activités sur la gouvernance de l'internet, qu'AFRALO soit représenté dans les forums de gouvernance de l'internet à différents niveaux, d'avoir un renforcement des capacités prenant la forme de webinaires, de soutien pour la participation à distance aux FGI et matériaux promotionnels dans les différentes langues, soutien pour ASIG, également l'engagement de l'ICANN pour soutenir une plus forte participation aux FGI et assurer une meilleure participation d'AFRALO et organiser également en ligne un FGI africain avec le soutien d'AFRALO et de l'ICANN.

Dernier point concernant le renforcement des capacités pour le plan de mise en œuvre. Donc au sujet du renforcement des capacités, de la prise de conscience et de la participation accrue de l'Afrique, il y a déjà eu un excellent travail de fait par le groupe de travail renforcement des capacités avec à sa tête Tijani Ben Jemaa. Donc nous avons maintenant besoin de travailler ensemble, entre groupes de travail, pour créer véritablement des synergies entre ces deux groupes et avoir des webinaires, avoir un programme de formations renforcé. Donc

beaucoup a déjà été fait par ce groupe de travail renforcement des capacités. On a besoin d'une meilleure participation de la région africaine. On doit travailler avec le personnel de l'ICANN pour avoir plus de traductions en portugais, en swahili, des langues qui sont parlées en Afrique, coordonner avec le personnel de l'ICANN pour avoir des matériaux de formation en rapport avec le renforcement des capacités sous formes audio et vidéo ainsi qu'en différentes langues comme l'anglais, le français, le portugais, le swahili et ainsi de suite. Si nous n'avons pas de documents de formation vidéo, sur YouTube par exemple, on a besoin de formations et de matériaux de formation.

Nous voulons coordonner l'engagement avec plus d'universités en Afrique pour une meilleure sensibilisation grâce aux documents [inintelligible] de l'ICANN, encourager les membres à utiliser ICANN Learn, cette plateforme, pour une meilleure sensibilisation, distribuer la documentation de l'ICANN aux ALS pour le renforcement des capacités, faire une campagne de sensibilisation au niveau de l'ICANN pour les demandes de plus de bourses, notamment pour les Africains et tout particulièrement pour le programme NextGen, créer un sous-groupe pour tous les sujets brûlants lorsqu'il y a besoin de sensibilisation, de renforcement des capacités, avoir des mécanismes pour travailler avec les médias locaux, avoir un sous-groupe qui va s'appeler « renforcement des capacités et sensibilisation » avec le groupe de Tijani pour qu'ils travaillent ensemble et que tout soit fait sur les sujets d'actualité au niveau du travail de renforcement des capacités, donc avoir des mécanismes pour utiliser les médias locaux, les radios communautaires, télévisions, réseaux sociaux sur les téléphones portables pour accroître la prise de conscience et

sensibiliser les communautés ayant très peu accès à l'internet, établir l'ICANN-Studienkreis en Afrique et mettre en œuvre des road shows de l'ICANN pour créer une meilleure prise de conscience de l'ICANN en Afrique. Donc après le plan de mise en œuvre, nous devons faire une évaluation, un contrôle, un suivi. Une fois que le plan est mis en œuvre, nous devons nous assurer que le suivi est solide et que la formation se fait, que le renforcement des capacités s'effectue. Nous devons suivre cela, évaluer ces avancées par rapport au plan de mise en œuvre. Nous devons faire des activités de sensibilisation et d'engagement en Afrique. Elles peuvent se tenir absolument en Afrique, par exemple il y a possibilité de faire des activités de sensibilisation pour AFRALO dans les réunions suivantes. Nous avons un FGI pour l'Afrique de l'Ouest, pour l'Afrique centrale, West Africa Com qui va se tenir du 10 au 11 juin 2018 à Dakar au Sénégal. Nous avons le sommet Ghana Tech qui va se tenir à Accra au Ghana du 18 au 20 juillet 2018. Nous avons ITU Telecom World de l'UIT du 10 au 13 septembre ; cela va se passer à Durban en Afrique du Sud. Nous avons AfricaCom qui va se passer du 13 au 18 novembre 2018 en Afrique du Sud. Et nous avons le 29^{ème} AfriNIC qui va se passer du 25 au 30 novembre 2018 en Égypte.

En ce qui concerne les ressources de l'ICANN qui sont requises, on a parlé des points suivants et la participation de l'ICANN pour la bonne mise en œuvre de ce plan. On a besoin d'un budget de l'ICANN, de personnel de l'ICANN, de traduction, d'impression de documents ICANN en anglais, français, portugais et swahili. On a besoin de matériaux de formation sous formats audio et vidéo.

YEŞİM NAZLAR : Dave, si vous me le permettez, excusez-moi de vous interrompre, je crois que vous devez ralentir un petit peu. Ralentissez un petit peu s'il vous plaît le débit. Merci.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui, désolé. Je reprends un petit peu plus lentement.

En ce qui concerne les ressources de l'ICANN qui sont requises, nous avons besoin de la participation de l'ICANN pour une bonne mise en œuvre de ce plan ; nous avons besoin d'un budget provenant de l'ICANN, d'un personnel qui nous soutient, de l'ICANN ; nous avons besoin de traduction et d'impression de documentation de l'ICANN en anglais, en français, en portugais et en swahili ; nous avons besoin de matériaux de formation sous formes audio et vidéo et cela en différentes langues ; nous devons inviter des intervenants et des experts sur les différents thèmes AFRALO, des personnes ressources, donc, provenant de l'ICANN ; nous devons avoir une collaboration entre les sujets brûlants AFRALO entre les coprésidents de ces groupes de travail et le groupe de travail de Tijani Ben Jemaa, renforcement des capacités ; nous avons besoin d'une gestion des appels et d'une organisation pour les webinaires, nous devons organiser les webinaires ; et nous devons également avoir un calendrier pour inviter les membres de l'AFRALO à suivre ces webinaires respectifs.

Donc vous allez voir sur le plan de mise en œuvre, sur la page 9, vous allez voir qu'il y a un calendrier pour les webinaires, mais pas encore rempli au niveau des dates. Nous allons en parler et mettre les dates avec le personnel un petit peu plus tard, quand ces webinaires pourront être effectués. Et enfin, avec l'aide de tous les membres, nous allons

évaluer et faire un formulaire d'évaluation. Donc voilà ce dont on a parlé, voilà le document d'ébauche, le document provisoire que nous avons. Nous avons besoin d'améliorer évidemment ce document après des débats entre tous les membres de ce groupe de travail et ensuite, nous aurons un plan final et nous le mettrons en œuvre, nous le mettrons en place pour ces sujets brûlants AFRALO.

Merci beaucoup de votre attention. J'espère avoir été clair et pas trop long. Cela fait 15-20 minutes que je parle, mais j'aimerais donc maintenant parler de la phase de mise en œuvre avec tous les membres. Donc maintenant, je vous donne absolument la possibilité de vous exprimer, de prendre la parole ; tout membre peut prendre la parole. Je vois que Tijani Ben Jemaa a levé la main. Je vais donc lui donner la parole. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Dave. Merci. Moi, j'ai beaucoup de remarques mais je vais me limiter à deux remarques.

La première, c'est au sujet de la diversité. Je crois qu'on n'a pas besoin de réinventer la roue. Je crois qu'il y a beaucoup de travail qui a été fait sur la diversité. Il y a, pour la responsabilité et pour l'amélioration de la responsabilité, un processus qui existe déjà pour la diversité. Il y a un groupe de travail post-communautaire. Il y a un sous-groupe qui existe déjà sur la diversité et qui a fait beaucoup, qui a beaucoup avancé. Et je pense donc qu'on n'a pas besoin véritablement de réinventer la roue. Il faut voir ce qui a été approuvé par toute la communauté de l'ICANN au niveau de la diversité. Donc je crois qu'on n'a pas besoin de redemander

au Conseil d'Administration, par exemple pour la parité, c'est déjà une demande qui a été effectuée. Et le sous-groupe a donc fait son travail.

Deuxième point que je voulais soulever, c'est le renforcement des capacités. Je ne crois pas que nous devons faire plus de bureaucratie et avoir un autre groupe qui travaille à cela. C'est très facile pour le renforcement des capacités. Définissez vos besoins, définissez des dates, donnez des dates, trouvez des outils, des ressources pour renforcer les capacités et donner cela au groupe de travail renforcement des capacités qui va se charger de cela et qui a beaucoup d'expérience déjà. Donc j'espère qu'on simplifie un petit peu les choses, je crois, parce que je ne veux pas qu'on fasse quelque chose de trop complexe, qu'on ait un processus trop complexe, trop bureaucratique et qui nous éloigne un petit peu des sujets brûlants. Ce qui est important, c'est de traiter ces sujets d'actualité à AFRALO qui intéressent beaucoup les membres d'AFRALO. Donc simplifions un petit peu les choses, ayons un plan de mise en œuvre qui puisse bien fonctionner rapidement. Je crois que cela doit être bien clair pour notre communauté AFRALO. Merci beaucoup.

DAVE KISSOONDOYAL :

Merci Tijani pour cet apport très utile. Je prends note, donc. Donc merci.

Nous devons donc créer une certaine synergie avec le groupe de travail de renforcement des capacités. Donc à la base, le groupe de travail de renforcement des capacités existe, donc il faut simplement fournir notre point de vue, ce dont on a besoin. Et comme vous l'avez mentionné, tout à fait, il faut également communiquer des dates de

manière à ce qu'avec votre équipe, vous puissiez mettre en place un travail de renforcement des capacités.

Donc nous avons Fatima qui a demandé la parole. Allez-y, vous pouvez prendre la parole, Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA : Merci et bonjour tout le monde. Ici Fatimata à l'appareil. J'ai été active dans le chat et j'étais d'accord par rapport à ce que Tijani a dit, par rapport au travail qui est déjà fait sur la diversité et la participation.

Je voudrais aussi, qu'au niveau de ce groupe-là, qu'on réfléchisse davantage sur la diversité qui n'est pas seulement le genre. La diversité, ce n'est pas seulement le genre [inintelligible]. Il y a aussi un problème d'accessibilité par rapport à [inintelligible] des handicaps. Et je pense que quand on parle de diversité, ce n'est pas seulement donc homme et femme. Donc que dans la réflexion, qu'on puisse voir comment...

INTERPRÈTE : Fatimata, excusez-moi de vous interrompre, c'est l'interprète. Allô ? Excusez-moi de vous interrompre. Je ne vous entends pas, Fatima. Est-ce que vous pouvez parler un petit peu plus fort s'il vous plaît ? Merci.

FATIMATA SEYE SYLLA : Là, ça va mieux ? Ça va mieux ou pas ?

INTERPRÈTE : Oui, c'est mieux. Merci. C'est mieux, allez-y.

FATIMATA SEYE SYLLA : Excusez-moi. Je reprends tout ?

INTERPRÈTE : Juste les dernières phrases.

FATIMATA SEYE SYLLA : Je disais que j'étais d'accord... D'accord. Donc je voudrais vraiment inviter le groupe à réfléchir aussi sur les autres types de diversité qui ne sont pas seulement des diversités de genre, c'est-à-dire homme ou femme. Il y a d'autres diversités, donc par exemple quand on pense aux personnes qui souffrent d'un handicap, comment on peut les faire participer. Je pense que c'est quelque chose aussi qu'il va falloir prendre en considération peut-être [inintelligible] mais de plus en plus dans ces programmes, on parle de diversité autre, l'inclusion en général, donc pas seulement les hommes et les femmes. C'est cela que je voulais dire. Merci.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci beaucoup, Fatimata. Vous avez tout à fait raison. D'ailleurs, lorsqu'on en a parlé, on ne voulait pas, justement, se limiter à la diversité du genre mais il y avait également la diversité géographique qui était incluse.

Alors le Conseil, il faut savoir qu'il y a quand même certaines dispositions qui ont été prises pour avoir des membres du monde entier. Donc il y a également la diversité géographique qui a été incluse dans la discussion par le Conseil. Nous avons également soulevé la

question de la diversité du genre. Donc comme Tijani l'a dit, il y a du travail qui est fait là-dessus.

En ce qui concerne les personnes qui se sentent exclues, par exemple justement les personnes handicapées, je suis tout à fait d'accord avec vous. Vous avez raison et je vous remercie d'avoir soulevé ce point.

Tijani, je vois que vous avez la main levée. Allez-y. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Dave, tu comprends sur le canal français.

Bon, tu m'entends Fatimata ?

FATIMATA SEYE SYLLA : Tijani, je vous entends. Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Donc Fatimata, tu as parlé de diverses formes de diversité. C'est déjà... Il faut lire le rapport du sous-groupe sur la diversité. Tout a été... Il y a eu un groupe très divers qui a travaillé dessus pendant plusieurs mois et maintenant, il y a le rapport qui est déjà là. Je pense qu'il vaut mieux le lire avant de refaire le travail, de gaspiller notre énergie. Nous avons très peu de [bandwidth] en fait dans notre communauté. Merci.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci Tijani. Je note. Je n'ai pas lu ce rapport moi non plus, donc je vous remercie de l'avoir mentionné. Cela me rappelle qu'il faut effectivement que je le lise. Merci beaucoup.

Fatimata, vous souhaitez reprendre la parole ?

FATIMATA SEYE SYLLA : Oui, très rapidement mais c'est un peu pour dire ce que tu as dit, Dave. En fait, moi, j'ai réagi par rapport à ces points qui ont été mis sur la présentation. C'est par rapport à ça que j'ai réagi. Évidemment, je n'ai pas lu le rapport comme tu as bien dit. Peut-être que [inintelligible] l'avoir lu, et que moi, je pense réagir par rapport à ce que j'ai vu. Si c'était [inintelligible] dans le rapport, il faudrait que nous, en on prenne en compte. C'est ce que je suggérais en fait, je suggérais qu'on en tienne compte. Voilà. Merci.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci Fatimata. Je note, je comprends.

Alors nous avons d'autres membres qui souhaitent réagir ? Allez-y, je ne sais pas qui a pris la parole.

YUSIF AMADU : J'aimerais faire un commentaire sur ce qu'a dit Tijani par rapport au groupe de travail. Il a dit qu'étant donné qu'on a déjà un groupe de travail, pas besoin d'en former un autre. Moi, je suis d'accord. Mais serait-il possible de former un autre groupe de travail ? Ce que je veux dire, c'est en fait d'avoir de la place pour les nouveaux, ceux qui souhaitent contribuer quelque chose.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui, je pense en fait que n'importe quel membre peut rejoindre n'importe quel groupe de travail. Vous pourrez me corriger si je me trompe, mais les choses ne sont pas fermées. Donc tout nouveau membre peut envoyer un courriel au personnel pour rejoindre un groupe de travail, je crois.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, je peux confirmer. Tout à fait, le groupe de travail est ouvert à toute personne qui souhaite y participer.

YUSIF AMADU : Il faut savoir que certaines choses coûtent très cher dans certaines régions du monde.

INTERPRÈTE : Je m'excuse, j'ai un écho, j'ai du mal à interpréter.

DAVE KISSOONDOYAL : Alors par rapport au renforcement des capacités, ce qui a été rédigé par Abdulkarim, on a parlé des médias sociaux, effectivement. Mais je comprends tout à fait que vous souhaitiez en parler et je suis d'accord, il fallait appuyer là-dessus.

Alors Abdeldjalil, je crois que vous êtes arrivé, donc bienvenue.

Alors, y a-t-il d'autres commentaires ? Silvia a la main levée ? Allez-y, Silvia.

SILVIA VIVANCO :

Merci. Donc quelques commentaires.

J'ai noté, du point de vue personnel, les exigences. D'abord, félicitations. Votre plan est ambitieux, il est très complet et il souligne vraiment les sujets brûlants.

Alors quelques questions et quelques commentaires.

Premièrement, par rapport à l'organisation et au calendrier, vous avez les groupes A, B, C. Sont-ils organisés par ordre de priorité pour AFRALO ou est-ce que chaque groupe est aussi important que l'autre ? Parce que j'aimerais aussi parler du calendrier.

La recommandation, du point de vue du personnel, se serait que, l'idée de Tijani de combiner les efforts du groupe de travail de renforcement des capacités par exemple, c'est une excellente idée, donc d'utiliser ce groupe de travail qui existe déjà et qui a déjà énormément de connaissances par rapport aux techniques, par rapport aux questions logistiques. Donc en vue de mettre en place de activités de renforcement des capacités. Donc là-dessus, nous sommes d'accord.

En termes de calendrier, j'aimerais mettre l'accent sur le fait qu'il faut absolument indiquer au personnel ce que vous souhaitez faire, surtout parce qu'en fait, tout ce qui est service de traduction et d'interprétation a besoin de savoir quel est votre calendrier pour traduire les documents, pour avoir le temps de le faire et puis également pour organiser leur emploi du temps pour pouvoir interpréter les appels conférences. En principe, il faut au moins une semaine pour réserver les interprètes pour les appels conférences. Et pour les documents, suivant

la longueur des documents, il faut environ une semaine pour pouvoir avoir une traduction de documents.

Donc là-dessus, je vous demande de vraiment prendre en compte tout ceci lorsque vous établirez votre calendrier des manifestations.

Voilà. Ça, c'est mes commentaires pour l'instant. Merci.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci beaucoup, Silvia, pour ces commentaires. C'est très utile.

En ce qui concerne l'importance des sujets brûlants, donc jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore établi de priorités au niveau des coprésidents. En fait, ce sera au groupe de travail de prendre une décision là-dessus, donc à savoir s'il y a certains sujets qui sont plus importants que d'autres.

Alors par rapport à votre commentaire sur les délais, l'importance des délais pour la traduction et également pour les appels conférences, etc., certes, nous le comprenons. Nous n'allons pas demander un appel conférence ou une traduction de document du jour au lendemain. Auparavant, nous n'avions rien mais maintenant, nous avons ce plan.

YEŞİM NAZLAR : Désolée, nous avons une petite interruption avec un message automatique. Nous essayons de localiser ce message. Dave, est-ce que vous êtes toujours là ?

DAVE KISSOONDOYAL : Oui, je suis là. Je peux continuer ?

YEŞİM NAZLAR : Oui, allez-y. Dave, nous ne vous entendons pas. Je ne sais pas si vous parlez, mais nous n’entendons plus rien. Je m’assure donc que nous avons bien Dave au bout du fil et que son micro est en marche. Allez-y Dave, je crois que c’est bon maintenant, vous pouvez reprendre la parole. Et désolée encore.

DAVE KISSOONDOYAL : Pas de problème.

Alors ce que j’étais en train de dire, c’est qu’auparavant, nous n’avions pas de plan de mise en œuvre. Désormais, nous avons ce plan et nous allons le mettre en œuvre. Alors il faudra prendre le temps de faire les choses de manière organisée. Nous n’allons pas travailler dans l’urgence. Nous allons vraiment prendre le temps d’informer le personnel et de respecter les délais pour la traduction, les appels de conférence, l’interprétation, etc. Donc Silvia, sachez que ce plan ne sera pas terminé tant que nous n’aurons pas informé le personnel. Et nous apprécions d’ailleurs énormément tout le travail du personnel pour nous aider. Nous n’allons pas compliquer la vie de notre personnel ; ne vous inquiétez pas, vous pouvez en être sûre.

Nous allons passer au prochain point de l’ordre du jour. Je vois que personne ne lève la main en ce moment. Quand voulons-nous que les webinaires commencent ? Tijani peut peut-être nous donner un petit peu d’informations à ce sujet par rapport aux webinaires de renforcement des capacités, à leur date de départ. Tijani, vous êtes là ?
Oui, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : En ce qui concerne les webinaires, donnez simplement les sujets à traiter pour les webinaires. Donc nous avons déjà un programme pour cette année, mais on peut insérer d'autres activités dans notre calendrier, et pour qu'il n'y ait pas de conflit par exemple avec les réunions de l'ICANN. C'est impossible d'avoir des webinaires au moment où on part, on est en partance et on est aux réunions de l'ICANN et ainsi de suite. Donc les activités importantes doivent être prises en compte. Sinon, les webinaires, il n'y aura personne qui y assistera. Donc définir les thèmes et nous donner une date. Et on se chargera de tout.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci beaucoup Tijani. Donc ce que nous allons faire comme action à suivre, nous allons remplir le calendrier, donner des dates pour ces thèmes, pour ces webinaires et transmettre cela à Tijani. Donc ce sera des dates provisoires. Et Tijani verra de son côté ce qui peut être fait, s'il y a des conflits par rapport aux disponibilités du personnel et ainsi de suite. Donc les trois coprésidents vont envoyer ces suggestions de calendrier à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Dave. Mais donnez-nous du temps en amont pour qu'on puisse éviter les conflits. Donc donnez-nous assez de temps pour vérifier toutes les autres activités pour qu'on n'ait pas de conflit au niveau du calendrier parce que cela réduit les participations aux webinaires.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci beaucoup Tijani. On ne va pas avoir de webinaire avant la réunion de l'ICANN, c'est sûr. Et ce sera bien après Panama que l'on commencera. Mais on va vous envoyer des informations supplémentaires à ce sujet avec des dates provisoires pour ces webinaires.

Donc s'il n'y a pas d'autres points à soulever ou de main... Quelqu'un veut prendre la parole ?

YUSIF AMADU : Oui, c'est Yusif.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui, Yusif, allez-y.

YUSIF AMADU : En ce qui concerne le calendrier, je crois que c'est une bonne idée que les coprésidents, en effet, définissent le calendrier. Mais je crois que les membres pourraient également donner quelques idées à ce sujet. Je crois que ce serait bien d'avoir une idée du calendrier.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui, je prends note, Yusif. Nous allons mettre cela sur la liste de diffusion ; comme cela, tout le monde sera au courant et vous pourrez donner un feedback et un retour et faire des commentaires, si nécessaire. Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires de la part des membres ? Je ne vois pas de main de levée.

Donc nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, la date de la prochaine réunion et quels seront les thèmes de cette prochaine réunion. Donc vous avez des suggestions pour la prochaine réunion au niveau de la date de cette prochaine réunion ? Qu'en pensez-vous ? Est-ce que vous avez des suggestions de date pour le prochain appel ?

SILVIA VIVANCO :

Allô Dave, c'est Silvia Vivanco du personnel. J'ai mis cela sur le chat que c'est la dernière semaine d'interprétation de disponible et les interprètes vont recommencer leur travail à partir du 9 juillet. Donc ce n'est pas avant le 9 juillet que l'on peut avoir une réunion.

DAVE KISSOONDOYAL :

C'est noté.

Nous avons Tijani qui veut dire quelque chose, un commentaire de Tijani. Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Pour la date de la prochaine réunion, on n'a pas besoin de réunions très fréquentes, je crois. Parce que maintenant, vous avez assemblé déjà un plan de mise en place et il faut qu'on travaille tout simplement à mettre en place ces points. Donc il faut simplement s'assurer du suivi. Je crois qu'on va se retrouver à Panama pour une réunion de l'ICANN ; après, ce sera l'été. Je ne sais pas si vous avez la possibilité de beaucoup travailler pendant l'été. Je crois que le travail doit continuer sans qu'on fasse de

réunion. La prochaine réunion, ce doit être pour voir les mesures qui ont été prises dans le cadre du plan de mise en œuvre.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci Tijani. C'est noté. On pourra en parler sur la liste de diffusion ; s'il y a un besoin urgent de réunion, on verra. Mais on va poursuivre dans le cadre de notre plan de mise en place. S'il y a un besoin de réunion, de conférence téléphonique, et bien on le fera savoir sur la liste de diffusion ; on décidera à ce moment-là d'une date. Merci beaucoup.

Dernier point à l'ordre du jour. Est-ce qu'il y a d'autres points à couvrir que vous voudriez couvrir maintenant ? S'il n'y a pas d'autres points à couvrir, quelque chose dont on n'aurait pas parlé aujourd'hui, qui n'était pas à l'ordre du jour que vous voudriez rajouter ? Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Moi, je voudrais simplement exprimer ma déception que nous ne sommes que six à cette conférence téléphonique. C'est un problème. Il y a beaucoup d'énergie de déployée pour organiser ces appels et il n'y a que très peu de personnes qui y assistent, à ces conférences. Donc je crois qu'il faut essayer de trouver un moyen. Peut-être qu'il y a une meilleure heure qui soit plus propice pour avoir une meilleure participation. Donc si vous n'avez pas assez de personnes qui viennent à ces conférences téléphoniques, à ces webinaires, pas la suite, cela pose problème. Et moi, je trouve que parfois, c'est perdre le temps des gens si on n'est pas assez. Est-ce qu'il y a véritablement un intérêt ? Je crois qu'il faut vraiment se poser la question.

DAVE KISSOONDOYAL :

Merci, Tijani, de soulever ce point. Je crois que les personnes qui ne sont pas venues ne s'intéressent pas à cela. On voulait avoir une réunion avant Panama et on voulait avoir cette réunion, tout particulièrement pour deux raisons. La première raison, c'était que nous voulions avoir une réunion permettant au personnel de bien connaître la situation et de savoir à quel point il devait y avoir une participation du personnel, une demande par rapport au personnel au niveau budgétaire, au niveau des ressources. Donc on devait faire une réunion très tôt, très rapidement.

Et deuxièmement, on a fait cette réunion et on l'a organisée assez rapidement. Je crois que c'est pour cela. C'est également le Ramadan. Comme vous le savez, cela a un impact. Il y a beaucoup de personnes qui font l'iftar à différentes heures.

Donc pour la prochaine réunion, on va vous donner bien en avance la date pour nous assurer d'avoir une meilleure participation. Et on va vous donner beaucoup d'options au niveau des dates, au niveau des heures.

Donc on ne va pas être découragés. On va avancer et je suis persuadé que nous aurons plus de participants la prochaine fois. Merci beaucoup. Très bien.

Donc sur ce, s'il n'y a pas d'autres personnes voulant s'exprimer, voulant faire des commentaires, j'aimerais remercier tous les membres, j'aimerais remercier Silvia, Yeşim du personnel de l'ICANN pour leur collaboration. Je remercie également nos interprètes de faire cet excellent travail nous permettant de communiquer. Et merci à tous les membres, merci beaucoup. Je vous souhaite, donc, une excellente

soirée ou une excellente journée. Et nous allons continuer notre travail sur la liste de diffusion. Merci beaucoup, au revoir.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Nous levons la séance. Nous vous souhaitons une excellente journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]